

Suite à l'allocution du Président de la République du jeudi 29 avril, prévoyant l'élargissement de la vaccination aux personnes en situation d'obésité, la Ville de Nice a décidé d'ouvrir ses centres de vaccination les samedis 1er et 8 mai.

**POUR LA CGT LE SAMEDI 1ER MAI EST LE  
JOUR DE FÊTE ET DE LUTTE DES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS  
DONC NOUS NOUS OPPOSONS FERMEMENT À L'OUVERTURE DES CENTRES**

Nous ne minimisons pas la crise sanitaire à laquelle nous sommes toutes et tous confronté.e.s depuis de trop longs mois.

Toutefois, nous estimons que cette vaccination aurait très bien pu débiter le dimanche 2 mai.

D'ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que le 1er mai, il n'y a aucun transport en commun (tram et bus). Ce qui, de fait, va fortement mettre en difficulté les personnes non véhiculées.

Pour la CGT, cette précipitation n'est dûe qu'à la volonté, une fois encore, pour notre Maire-Président de pouvoir communiquer sur le fait que la Ville de Nice sera la 1ère collectivité à avoir réagi !!

Nous avons communiqué à l'Administration notre opposition à l'ouverture du 1er mai !

Toutefois, si la Ville de Nice la maintient, **notre syndicat exige que les agent.e.s mobilisé.e.s perçoivent**, en plus de l'indemnisation accordée normalement sur le week-end, **1/30ème de leur rémunération mensuelle** comme le prévoit la réglementation.

*SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR*

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr)

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)